



Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour
Révolté-e-s toujours!!**



PLFSS 2025 NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EN DANGER !

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), présenté par Barnier, est une cure d'austérité généralisée pour les assurés sociaux et les établissements de santé. Après les 18 milliards déjà supprimés en 2024, une coupe de 16 milliards d'euros est prévue en 2025, dont 4,9 milliards pour l'Assurance maladie et 4 milliards sur les retraites. Tous les acteurs de la santé, fédération hospitalière comprise, demandent un plan d'envergure pour l'hôpital public, et plus largement, pour tous les secteurs de la santé, du médico-social et du social, afin de répondre aux besoins de la population. Ils réclament un "plan Marshall", avec une hausse du budget "qui doit tendre vers les 10%". Pour les assurés sociaux, après les hausses des franchises médicales, les baisses de remboursement de médicaments, de frais dentaires, ce sont les remboursements des consultations qui pourraient encore baisser, les arrêts maladies être moins indemnisés, les transports sanitaires restreints avec une hausse des mutuelles à la clé, quand 12 % des personnes les plus modestes n'ont pas de couverture complémentaire. Plutôt que d'empêcher les gens de se soigner ou de pénaliser les retraités, il est possible de revoir les 80 milliards d'exonérations de cotisations accordées chaque année aux entreprises, qui privent notre sécurité sociale de ses ressources. Notre système de santé, notre sécurité sociale sont nos biens communs. Usagers, citoyens, professionnels, mobilisons-nous pour une santé humaine, de qualité, accessible à toutes et tous, sur tout le territoire, et contre ce PLFSS meurtrier qui détruit toujours plus la sécurité sociale et notre système de santé.

Tous unis pour la santé, en Nord Pas-de-Calais comme partout en France.



Budget 2025 prendre 60 milliards aux ultra-riches c'est possible !!

La première partie du budget Barnier 2025 a été rejetée, samedi 19 octobre, par la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui a fortement augmenté les recettes fiscales en allant les chercher, non pas dans nos poches, mais dans celles des ultra-riches.

Les députés du Nouveau Front Populaire ont en effet adopté près de 200 amendements, modifiant profondément le projet Barnier pour que le peuple ne paye pas le trou dans la caisse creusé par Macron. Retour de l'impôt sur la fortune, taxation des superprofits, des superdividendes...

Ces amendements rapporteraient 60 milliards de recettes à l'État. LR, RN et Macronie ont voté, main dans la main, contre ces amendements pour protéger les intérêts des ultra-riches et des grands groupes. Mais Barnier, Premier ministre illégitime, a décidé d'ignorer les décisions de la Commission des finances et de présenter à l'Assemblée nationale son budget initial qui veut nous ponctionner 40 milliards.



Recette de la Retraite mode " Collecte CGT "

Ingrédients :

- Des primes, de l'intéressement et de la participation
- Des cotisations patronales récupérées
- Égalité de salaire Homme /Femme enfin effectif
- Taxer les revenus financiers et boursiers

Temps d'élaboration et de cuisson :

Avec une bonne grève et blocage des moyens de production, comptez 8/10 jours !

Servir à l'ensemble de la population :

Actifs , retraités; , étudiants, privées d'emplois et ménagère de tout âge... en évitant les idées rances du RN et les habitués de la Bourse et des dividendes !!



Même à la retraite j'ai intérêt d'être syndiqué

Trouver de nouvelles recettes pour financer les retraites : quelques propositions de la CGT ↓

- 2,2 milliards d'euros en **mettant à contribution les primes, l'intéressement et la participation** ;
- 5 milliards d'euros par une **augmentation de 0,5 point de la cotisation patronale retraite** ;
- Près de 6 milliards d'euros par la **création d'une contribution technique temporaire pour les entreprises en faveur de l'égalité Femmes-Hommes**. Cette contribution pourrait soit être calculée via les DSN, soit à partir de l'index égalité professionnelle, en assujettissant toutes les entreprises n'ayant pas 100/100 à leur index. Pour rappel, l'index n'est pas calculé sur les entreprises de moins de 50 salariées qui ne seraient donc pas concernées.
- 6,4 milliards d'euros en **doublant le forfait social sur l'épargne retraite**, de façon à aligner le niveau de taxation de l'épargne retraite sur celui des salaires. À noter, là aussi les petites entreprises qui pratiquent très peu l'épargne retraite, ne seraient pas concernées. Il s'agit d'une mesure de bon sens car aujourd'hui l'Etat favorise un dispositif concurrent à la retraite par répartition au travers de dispositifs fiscaux incitatifs à l'épargne retraite.
- 24 milliards d'euros en **soumettant les revenus financiers à cotisations sociales**, de façon à ce qu'ils soient autant mis à contribution que les revenus du travail.